



Dieppe Méca Energies est un groupement de plus de 180 entreprises spécialisées dans les domaines de la mécanique, la métallurgie, l'électricité, l'informatique industrielle, le BTP, la logistique et les services aux entreprises.

Les entreprises de Dieppe Méca Energies sont motrices de l'activité économique de la région et travaillent pour des marchés de pointe : l'aéronautique, le nucléaire, l'automobile, l'agroalimentaire, l'environnement et bien d'autres domaines.

Dieppe Méca Energies est installé sur un territoire profondément ancré dans l'industrie, doté d'une infrastructure portuaire performante, d'un centre d'affaires, de zone d'activité en développement et proche des grands axes routiers.

DIEPPE MECA ENERGIES

4 B Zone Bleue - Zone Industrielle Louis
Delaporte - 76370 Rouxmesnil-Bouteilles
T (+33) 235 861 091

Site Internet : www.dieppe-meca-energies.com

Le point de vue de Dieppe Meca Energies

La Normandie est la 1ère région énergétique française en termes d'emplois et le projet EPR2 s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement de la Région.

L'énergie nucléaire est un atout essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique : elle est l'une des énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre. Elle permet par ailleurs une production électrique pilotable et compétitive pour les particuliers et les entreprises. Elle constitue un facteur de compétitivité industrielle.

Face au vieillissement du Parc Nucléaire actuel, la relance d'un programme significatif apparait indispensable et permet d'assurer la souveraineté industrielle du pays.

Les entreprises de DME travaillent déjà pour le Parc Nucléaire actuel, en particulier pour les CNPE de Penly et Paluel. Nous avons soutenu la candidature de la Région auprès d'EDF pour accueillir le projet à Penly, et nous préparons d'ores et déjà le tissu industriel local pour participer à ce grand projet industriel porteur d'opportunités de développement, de retombées économiques locales, de développement des compétences et de potentiel d'emploi pour le territoire et ses habitants..



DIEPPE MECA ENERGIE

Dieppe Meca Energie est un cluster d'industries et de services dieppois, et regroupe près de 190 entreprises dans la mécanique-métallurgie, les produits finis, le BTP, les services à l'industrie et la logistique. C'est une association dont l'objectif est de promouvoir et accompagner le développement des entreprises adhérentes.

- **SYNERGIE**

Nous créons une forte synergie entre les membres de notre cluster, dont le fonctionnement est fondé sur une gouvernance partenariale : au-delà du bureau et du conseil d'administration, il s'appuie sur de nombreuses commissions (RH-Formation, Qualité, Export R&D, Bâtiment, Communication) auxquelles les entreprises adhérentes sont invitées à participer très régulièrement. Dieppe Méca Energies fait également vivre les liens avec les autres groupements d'entreprises, les filières et les partenaires.

- **INNOVATION – MONTEE EN COMPETENCES**

Nous aidons les entreprises à développer leur culture de l'innovation et de l'export.

Nous développons des partenariats avec les écoles de notre territoire et participons à la montée en gamme du niveau de formation sur notre territoire : stages découverte, participation à des forums métiers, promotion des filières ingénieur grâce à un partenariat avec de grandes écoles d'ingénieurs...

Nous soutenons la montée en compétences de nos adhérents, par des actions de formation ou des actions collectives de certification.

- **PERFORMANCE**

Nous favorisons les contacts avec les donneurs d'ordres des filières d'avenir. Les entreprises de Dieppe Méca Energies proposent ensemble des réponses adaptées aux besoins des donneurs d'ordre et participent ensemble à des salons, conventions d'affaires, etc...

LE TERRITOIRE

La Normandie est la 1^{ère} région énergétique française en termes d'emplois (36 000 emplois salariés, soit 3% des emplois salariés du secteur privé de la région, au sein de 1 400 établissements) et de production de richesses. Grand fournisseur d'énergie nucléaire, thermique et renouvelable avec de l'éolien terrestre, de l'éolien offshore (parcs de Fécamp, de Dieppe-Le Tréport, de Courseulles sur mer, du Cotentin), et solaire avec le récent projet sur l'aéroport de Deauville, **le projet EPR2 s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement de la Région.**

Sur un sujet aussi stratégique pour la politique énergétique du pays et d'une telle importance que l'engagement d'un programme de construction de centrales nucléaires, il est normal de prendre le temps de la réflexion et de la préparation. La démarche d'accompagnement et de préparation du territoire est donc tout à fait appropriée et nécessaire, et doit contribuer à accompagner la décision politique et le territoire à accueillir un chantier de cette ampleur.

LE NUCLEAIRE, UNE ENERGIE INDISPENSABLE POUR LE CLIMAT ET L'INDUSTRIE.

La politique climatique de la France est construite autour d'un objectif principal : réduire la consommation d'énergie fossile (charbon, pétrole et gaz) afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 mais aussi d'assurer la sécurité l'approvisionnement et de maintenir un coût de l'électricité stable et abordable pour tous, **en particulier les entreprises électro-intensives qui ont besoin de stabilité, de visibilité et de coûts de l'énergie faibles.**

UNE ENERGIE BAS CARBONE ET PILOTABLE INDISPENSABLE A LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le mix électrique français est le plus décarboné des grands pays européens grâce au parc de réacteurs nucléaires déjà en exploitation et aux installations de production d'énergie renouvelable. Le défi auquel le système électrique français fait face est celui d'accroître fortement la production d'électricité décarbonée, dans un contexte où le parc actuel de production d'électricité vieillit et qu'il est nécessaire de planifier son remplacement progressif.

Le rapport « Futurs énergétiques 2050 » publié par RTE montre que cette transformation rapide de notre système énergétique est possible à deux conditions : réduire vigoureusement la consommation totale d'énergie et substituer une large part de la consommation d'énergie fossile résiduelle par de l'électricité décarbonée. Se passer du nucléaire ajoute une contrainte très forte sur l'atteinte de la neutralité carbone. Cette étude montre que l'électrification massive des usages constitue un des leviers principaux du respect de nos engagements climatiques.

La disposition d'une énergie bas-carbone et pilotable est indispensable pour satisfaire l'augmentation de la demande en électricité. Ces unités, apporteront une très grande valeur pour équilibrer le réseau électrique.

L'énergie nucléaire est un atout essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique. Avec des émissions estimées à 12g de CO₂/kWh en moyenne selon le GIEC, elle est l'une des énergies les moins émettrices de gaz à effet de serre. Le nucléaire émet 40 fois moins de CO₂ que le gaz et 60 fois moins que le charbon.

Le nucléaire est une source d'énergie continue, qui n'est pas impactée par les aléas naturels et répond aux besoins de la population 24h/24h, 7j/7, quelle que soit la météo.

UNE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE

Le projet EPR2 de Penly constitue une véritable opportunité dans la politique de réindustrialisation française et dans la dynamique des territoires, dont celui proche de Penly. Le programme de nouveaux réacteurs nucléaires en France est au cœur de la stratégie de reconquête industrielle. Les autres secteurs d'activités économiques bénéficieront de l'effet d'entraînement et d'essaimage d'une telle impulsion. Il contribuera à l'attractivité de l'écosystème industriel local et apportera une dynamique qui favorisera l'investissement dans les outils industriels, l'installation d'entreprises et de services, le développement d'emplois qualifiés à fortes retombées économiques, l'attractivité auprès des jeunes, la formation et la montée en compétences globale qui bénéficiera à tout le tissu industriel local.

LE PLAN D'ACTION TERRITORIAL

Pour affirmer son soutien au projet, le 12 janvier 2021, le Président de la Région Normandie, et une délégation d'élus et industriels du territoire, dont le Président de Dieppe Méca Energies (Patrice GAULT), se sont rendus au siège d'EDF afin d'échanger autour du projet avec le PDG d'EDF. **Dans leur diversité, ils ont affirmé leur soutien au projet de construction de 2 EPR2 à Penly, conscients de son impact sur le territoire.** Dans la continuité de ces échanges, en anticipation de la mise en œuvre de la procédure Grand Chantier, et afin de se préparer à accueillir le chantier EPR2 et son exploitation à moyen terme, les parties prenantes du territoire ont engagé une réflexion coordonnée avec EDF, qui se traduit par un plan d'action structuré en sept commissions dédiées à une thématique.

Ce plan d'action se place en avance de phase par rapport à la création d'une procédure Grand chantier qui serait pilotée par un administrateur de l'état, en lien avec EDF et les parties prenantes du territoire.

LA PREPARATION DU MILIEU INDUSTRIEL LOCAL

Dans le cadre de ce plan d'action, pour s'assurer de l'implication et de la participation des entreprises locales dans les travaux du projet EPR2 de Penly et afin de garantir des retombées économiques locales, **une Commission Développement Economique Local a été créée. Elle a pour objectifs de donner de la visibilité aux entreprises et industriels locaux sur les appels d'offres et marchés du chantier, et de les accompagner à participer à ce chantier majeur.** Le président de Dieppe Meca Energies préside cette Commission.

La région Normandie, le département de Seine Maritime, les 4 EPCI proches (Falaises du Talou, Villes Sœurs, Terroir de Caux, Dieppe Maritime), l'administration, les industriels (CCI, Dieppe Méca

Energie, le GIPNO, Normandie Energie, ...) et EDF sont représentés dans cette commission. D'autres membres permanents ou invités sont également présents suivant les compétences nécessaires et les sujets abordés (GIFEN, AFNOR, industriels, ...).

Le rôle de la commission est de consolider la vision des marchés du chantier accessibles aux entreprises locales susceptibles de répondre aux appels d'offres, appels à la sous-traitance, fourniture d'équipements, maintenance, etc... mais aussi d'établir la liste des marchés liés aux projets d'aménagement du territoire et des infrastructures des collectivités, et anticiper les impacts sur le commerce local, le logement, la restauration, ... La commission doit faciliter la mise en visibilité des marchés auprès des entreprises locales et d'améliorer la capacité de ces entreprises à répondre aux appels d'offres (disponibilité de locaux et de foncier, compétences, maillages et groupements d'entreprises, aspect juridiques, certifications...).

Face au constat de la difficulté d'accès aux soins sur le territoire, la commission a souhaité initier un Groupe de Travail « Sanitaire » pour travailler sur le renforcement de l'offre de santé sur le territoire (médecins, dentistes, professions paramédicales, ...). Plusieurs réunions ont permis de mailler les acteurs (CHR de Dieppe, médecins, dentiste, ARS, collectivités...) afin d'établir un diagnostic et d'identifier les leviers possibles pour améliorer la couverture santé du territoire.

L'ENJEU EMPLOI & FORMATION

L'implication forte des entreprises du territoire va favoriser l'embauche de travailleurs locaux et ainsi réduire notablement le taux de chômage de toute la région. L'accès à l'emploi et la montée en compétence sur les formations délivrées sur le territoire constituent un axe majeur de la réussite d'un projet EPR2. Le dispositif doit permettre aux entreprises d'identifier rapidement et de recruter les personnels correspondant aux besoins exprimés, le cas échéant après formation. Il faudra également veiller au respect des équilibres entre le besoin et l'offre de compétence territoriale en proposant une offre formative sur les métiers "en tension", et sécuriser les parcours professionnels.

UN DIALOGUE NECESSAIRE

Le chantier EPR2 de la région Normandie est un projet ambitieux qui a été précédé par une phase de concertation avec les acteurs locaux, visant à recueillir leurs attentes et leurs préoccupations. Malgré tout, ce projet suscite encore des débats et des inquiétudes au sein de la population, notamment en ce qui concerne la sécurité nucléaire et les risques environnementaux. **Il est donc important que les acteurs locaux restent impliqués dans le suivi du projet et que les mesures d'accompagnement prévues soient mises en œuvre de manière efficace pour que ce projet puisse contribuer au développement durable de la région.**

CONCLUSION

La France a lancé un programme pour prolonger la durée de fonctionnement de ses réacteurs mais à moyen terme, un grand nombre d'entre eux devront être arrêtés. Le renouvellement de ce parc est indispensable pour garantir la souveraineté énergétique de la France et une production d'électricité bas carbone et compétitive essentielle pour assurer la compétitivité des entreprises.

Le projet de construction de 2 réacteurs de type EPR2 à Penly constitue une chance pour le tissu industriel local. Il est porteur d'opportunités de marchés directs ou en sous-traitance, de développement des entreprises et industries déjà installées dans la région, et également d'installation de nouvelles entreprises dans la région.

Grace à un programme de formation ambitieux sur l'ensemble des métiers nécessaires à la construction, à la mise en place d'un dispositif d'accès à l'emploi spécifique, et à l'implication forte des entreprises du territoire, l'embauche de travailleurs locaux va notablement augmenter et ainsi réduire significativement le taux de chômage de toute la région.

Par ailleurs, l'augmentation de population pour assurer la conduite du chantier et à terme l'exploitation des 2 nouveaux réacteurs va également favoriser le développement d'un tissu de commerces et de services nécessaires, et ainsi renforcer l'attractivité territoriale.

En tant que groupement d'industries et d'entreprises qui travaillent déjà avec le parc nucléaire actuel, DME se prépare à participer à ce grand chantier et soutient activement le projet EPR2 à Penly.

